



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20178
6 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 6 SEPTEMBRE 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE
LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à ma lettre datée du 2 septembre 1988 (S/20171), à laquelle était annexée une liste des violations du cessez-le-feu commises par les forces iraqiennes, j'ai l'honneur de vous faire part d'un certain nombre de violations supplémentaires du cessez-le-feu qui ont été commises par les forces iraqiennes. Ces violations et toutes celles qui suivront seront numérotées à la suite de celles indiquées dans les lettres précédentes, en l'occurrence dans le document publié sous la cote S/20171.

83. Le 27 août 1988, entre 10 h 30 et 12 heures, les forces iraqiennes ont utilisé un bulldozer pour prolonger une route de Kalleh-Ghandi (point de coordonnées géographiques 89600-34900) à Sang-e-Madan (point de coordonnées géographiques 89550-35000).

84. Le 30 août 1988, les forces iraqiennes ont hissé le drapeau iraqien sur la hauteur de Kalleh-Ghandi, situé au point de coordonnées géographiques 36900-89600.

85. Le 30 août 1988, sept soldats de l'armée iraqienne ont pénétré dans le village de Hassanabad (zone de Marivan) et ont placé le drapeau iraqien qui avait déjà été hissé dans ce village en un point plus élevé afin de le rendre plus visible.

86. Le 31 août 1988, à 8 h 10, 8 h 40 et 9 h 20, ainsi que le 1er septembre 1988, à 8 h 30, quatre hélicoptères iraqiens ont été observés tandis qu'ils se trouvaient dans la zone de Jangvey.

87. Le 31 août 1988, à 1 heure, les forces iraqiennes cantonnées à proximité du point de coordonnées géographiques 51-76, sur la carte 13, ont commencé à mettre en place des fils barbelés et des champs de mines puis ont avancé leurs positions de 1 kilomètre.

88. Le même jour, à 16 heures, les forces iraqiennes ont installé 500 mètres de fils barbelés au point de coordonnées géographiques 61-36, sur la carte de Sumar.

89. Le 1er septembre 1988, à 11 heures, les forces iraqiennes situées au point de coordonnées géographiques 50-61 sur la carte de Sumar ont avancé de 200 mètres et déplacé leurs tranchées et leur tour de guet.

90. Le même jour, les forces iraqiennes cantonnées dans la zone d'Apeh Takhteh, au-dessous de Dopaza (coordonnée géographique 293047) ont installé trois rangées de rouleaux de fils barbelés.

91. Le 1er septembre 1988 également, à 14 h 30, un véhicule militaire iraquien a déchargé du matériel d'artillerie au point de coordonnées géographiques 502-548, sur la carte de Sumar.

92. Le même jour, à 15 h 30, les forces iraqiennes ont ajouté des fils barbelés à ceux qui existaient déjà au point de coordonnées géographiques 57-45.

93. Toujours le 1er septembre, à 16 h 30 et 18 h 30, 10 à 15 chars d'assaut et blindés iraqiens ont effectué des manoeuvres militaires entre Mostajeran (coordonnée géographique 2500 et la zone dite de la "gens d'armerie" le long du Doyraj.

94. Le même jour, à 21 h 30, les forces iraqiennes ont tiré 20 fusées éclairantes à Band-e-Pirali (point de coordonnées géographiques 47-56).

95. Dans la nuit du 1er au 2 septembre 1988, les forces iraqiennes ont posé des mines au point de coordonnées géographiques 50-55 sur la carte de Sumar.

96. Le 2 septembre 1988, dans la zone de Dopaza, plusieurs soldats iraqiens ont commencé à creuser un canal en direction de Bolfat-e-Koochak.

97. Le même jour, 15 camions militaires iraqiens ont été observés. Ils étaient utilisés pour la construction d'une route dans la zone de Haj Omran.

98. Le 2 septembre 1988 également, une compagnie iraqienne d'infanterie a été observée tandis qu'elle renforçait ses positions sur le côté occidental des hauteurs de Ching en Iraq.

99. Le même jour, à 16 h 40 et 18 h 15, un avion iraquien de type PC7 a tiré des fusées sur un poste frontière militaire iranien au point de coordonnées géographiques 83-15 sur la carte de Diraj au 1:50 000. Des fusées se sont également abattues à quatre kilomètres à l'intérieur du territoire iranien à Oshnaviyeh (zone de Visajeh) à la coordonnée géographique 83015.

100. Le même jour, à 16 h 45, quatre MIG iraqiens ont été observés tandis qu'ils se dirigeaient vers l'Iran à une altitude de 640 mètres et un angle de 270 degrés. Ils se trouvaient à 16 kilomètres de la région nord-ouest de la République islamique d'Iran.

101. Le 3 septembre 1988, à 8 h 10, deux PC7 iraquiens ont tiré trois fusées après avoir traversé la frontière iranienne et pénétré trois kilomètres à l'intérieur de l'espace aérien de l'Iran à proximité de Darsheikh-Zivas (point de coordonnées géographiques 94-92 sur la carte de Kosepyar).

102. Le même jour, les forces iraquiennes ont hissé un drapeau iraquien en territoire iranien au point de coordonnées géographiques 50300-96500 sur la carte de Marivan.

103. Le 3 septembre également, les forces iraquiennes ont tiré 15 obus d'artillerie sur la zone de Nazdarrehdaqh.

104. Toujours le 3 septembre, les forces iraquiennes ont commencé à construire une nouvelle route à Bolfat-e-Koochak et de nouvelles tranchées sur les hauteurs de 1873.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mahmoud Sadat MADARSHAH
